

Changement dans l'organisation des établissements :

La réforme du lycée général et technologique s'accompagne de changements dans l'organisation des classes et du temps scolaire. Ces changements sont variables d'un établissement à l'autre mais ont des conséquences concrètes :

- Les élèves d'une même classe suivant la même spécialité peuvent se retrouver dans des groupes différents, ce qui accroît la mise en barrette... et souvent l'amplitude horaire des cours. Ils s'accompagnent de trous dans l'emploi du temps des collègues mais aussi des élèves.
- Des enseignements sont partagés entre plusieurs enseignant.es qui interviennent sur une partie du programme à certains moments de l'année. Outre qu'elle multiplie les intervenant.es, cette organisation ouvre la voie à l'annualisation de notre temps de travail., notamment quand l'établissement a opté pour la semestrialisation.
- La tendance à l'augmentation du nombre d'enseignant.es d'une équipe pédagogique se poursuit. Or, la multiplication des référent-es complexifie le suivi des élèves et le travail en équipe.

Outre la désorganisation liée à la mise en œuvre de la réforme, ces tendances poursuivent la fragmentation du cadre national.



La CGT Educ'action se prononce pour un lycée unique et polytechnique

Épreuves communes de contrôle continu (E3C) : comment on fait chef ?

Alors même que les premières épreuves du nouveau bac approchent (au 2^{ème} trimestre), le plus grand flou règne. On attend encore le cadrage qui permettra d'organiser réellement ces épreuves. Avec cette réforme qui change fortement l'organisation des lycées, les enseignant.es - comme les élèves et leurs parents - sont laissé.es dans l'à-peu-près et la désorganisation. Sur quelles parties du programme porteront les E3C ? Quand sera disponible la banque nationale des évaluations ? Comment préparer les élèves aux nouvelles méthodes induites par les E3C ? Comment seront organisées les épreuves alors que la banalisation (seul moyen d'assurer une égalité entre élèves du même établissement) est fortement contre-indiquée par le ministère, sans être interdite toutefois. Au delà des désaccords que nous avons sur cette réforme, il est insupportable de voir le degré d'impréparation de cette rentrée.

La réforme des retraites : quel impact sur les personnels de l'Éducation Nationale ?

Le gouvernement projette des changements radicaux de notre système de retraite. Quel que soit le scénario retenu, la période de référence pour le calcul de la retraite passera des 6 derniers mois à l'ensemble de la carrière. Résultat... un effondrement de la pension moyenne puisque nos derniers salaires sont généralement les plus importants.

Le ministère nous dit : « Aucun problème car nous allons intégrer les primes dans le calcul des pensions, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici ». Or, dans l'Éducation Nationale, nous avons très peu de primes. C'est particulièrement vrai pour les enseignant.es. Donc oui, nous allons beaucoup y perdre !

Tou-tes en grève le 24 septembre

